

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

#### **Arrêté du 9 juillet 2021 portant reconnaissance de la mission d'utilité publique de l'« Association pour la restauration de la chapelle Marimont »**

NOR : *INTD2125758A*

Par arrêté du préfet de la Moselle en date du 9 juillet 2021, la mission de l'« Association pour la restauration de la chapelle Marimont », dont le siège est à Dieuze (57), est reconnue d'utilité publique (1).

---

(1) Les statuts peuvent être consultés à la préfecture du siège social.